



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2007-4148 - POINTER ULTRA SX  
dossier lié n° 2007-4125

Maisons-Alfort, le 11 mai 2009

LA DIRECTRICE GENERALE

## AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché  
de la préparation phytopharmaceutique  
POINTER ULTRA SX, identique à ALLIE MAX SX**

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 19 octobre 2007 d'un dossier, déposé par DUPONT SOLUTIONS France SAS, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation POINTER ULTRA SX.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence ALLIE MAX SX ;

Considérant l'avis de l'Afssa n° 2007-4125 du 7 avril 2009 relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation ALLIE MAX SX ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour POINTER ULTRA SX est bien strictement identique à celle déclarée pour ALLIE MAX SX ;

**L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation POINTER ULTRA SX, présentée par DUPONT SOLUTIONS France SAS, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit ALLIE MAX SX.**

Pascale BRIAND